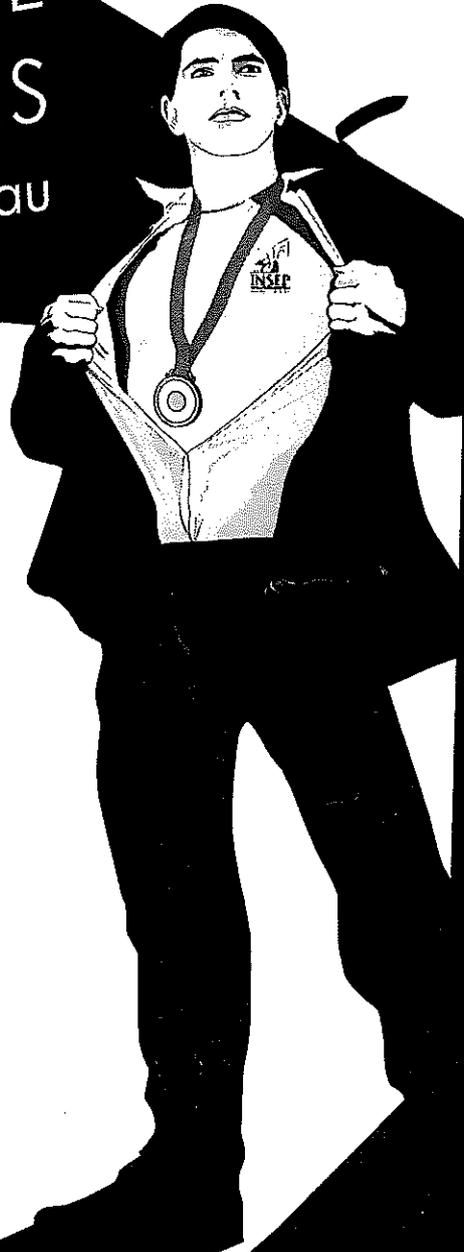


RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES des sportifs de haut niveau



DOFE

Département de l'Orientation
de la Formation et de l'accès à l'Emploi

INSEP

Institut National du Sport
et de l'Éducation Physique



**RÉFÉRENTIEL
DE COMPÉTENCES**
des sportifs de haut niveau

1

➤ L'HISTORIQUE DU
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

2

➤ LE SENS DE CE RÉFÉRENTIEL

3

➤ LA CONCEPTION ET LA
RÉALISATION DU RÉFÉRENTIEL

4

➤ LECTURE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
DES SPORTIFS (VES) DE HAUT-NIVEAU¹ (SHN)

5

➤ PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES
DANS CHAQUE DOMAINE D'ACTIVITÉS

1

L'HISTORIQUE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Le département de l'orientation, de la formation et de l'accès l'emploi de l'INSEP s'interrogeant sur les compétences acquises par les sportifs et sportives de haut niveau (SHN), et sur la manière de valoriser cette expérience exceptionnelle au sein de nouveaux parcours de formation ou professionnels, a pris l'initiative d'élaborer un référentiel concernant ce public d'exception.

Cette mission de construction et de formalisation de ce référentiel de compétences des sportifs de haut niveau a été confiée au cabinet **Eur'Hope Ass**, accompagné dans ces travaux par un groupe de pilotage constitué d'entraîneurs nationaux, de responsables de pôles d'entraînement à l'INSEP, de formateurs de l'INSEP et de personnes ad-hoc (CNOSE, ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Commission nationale de certification professionnelle).

2

LE SENS DE CE RÉFÉRENTIEL

Ce référentiel vise à identifier les compétences acquises par les sportifs de haut niveau (SHN) dans la pratique de leurs activités sportives. Il se veut être un outil d'accompagnement et d'aide à la décision pour les sportifs(ves) dans le cadre de l'élaboration de leur projet professionnel ou de formation.

- Cet outil de référence permettra aux sportifs :
- de prendre conscience des compétences réellement acquises et de les valoriser ;
 - de transférer des capacités vers des secteurs professionnels et des métiers diversifiés.

3

LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DU RÉFÉRENTIEL

Le comité de pilotage a joué un rôle prépondérant lors de la réalisation des travaux.

Il a constitué un réseau de personnes ressources et un groupe interlocuteur privilégié pour l'avancement du travail d'élaboration du référentiel. Il a été un organe consultatif et de propositions. Il a incarné la vision stratégique et décisionnelle de la conduite de la mission et a participé ainsi à la mobilisation de toutes les énergies. Ainsi, il a mobilisé les SHN, les autres acteurs du sport de haut niveau et les acteurs du monde des entreprises pour mettre en œuvre la méthodologie participative. Il a assuré le suivi de l'étude et validé les résultats.

Pour élaborer ce référentiel d'activités du « métier de sportif(ve) de haut niveau », le consultant Eur'Hope Ass s'est appliqué à identifier les activités des SHN à partir :

- des entretiens d'explicitation individuels menés auprès de 33 sportifs(ves) de haut niveau (élites et séniors), sur la pratique de leurs activités,
- des entretiens ou de réunions de groupe, permettant de situer le contexte de leurs activités avec des DTN chargés du suivi socio-professionnel, des responsables de pôles à l'INSEP, des entraîneurs nationaux, des personnes ressources des départements de l'INSEP.
- des observations en situation des activités sportives des SHN.

Par cette méthodologie, l'expert du cabinet Eur'Hope Ass s'est attaché à la compétence produite par le (la) sportif(ve) de haut niveau dans une situation de SHN donnée. À partir des activités et des tâches identifiées, la compétence a été déterminée comme étant une mobilisation et une combinaison dans l'action d'un certain nombre de ressources, comme étant directement liée à un contexte, liée à une situation de travail, et devant être référée à un résultat attendu.

Les travaux ont été mis en perspective avec les attentes des professionnels du recrutement dans les entreprises afin de croiser les données et les points de vue, et de s'assurer de la représentativité du référentiel.

LECTURE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES SPORTIFS (VES) DE HAUT NIVEAU¹ (SHN)

Ce référentiel² détaille un ensemble de compétences³ propres à l'activité du sportif ou de la sportive de haut niveau. Il s'agit d'un fil conducteur pour spécifier ce que chaque sportif (ve) de haut niveau sait mettre en œuvre.

Il décrit un éventail de compétences susceptibles d'être développées dans les situations expérimentielles du sportif de haut niveau, chaque discipline sportive ayant sa spécificité. Il ne restitue donc pas un profil de compétences idéal.

La mobilisation des compétences est une « combinatoire ». Par conséquent, il n'y a aucune hiérarchie dans le classement des activités et des compétences.

L'utilisateur pourra adapter ce référentiel aux différents contextes professionnels.

Ce référentiel demeure un outil évolutif.

Ce référentiel vise à :

- identifier les compétences acquises dans la pratique effective de leur activité sportive,
- faciliter la reconnaissance des compétences acquises,
- contribuer à la construction du projet

¹ Sportifs de haut niveau: Depuis 1992, la qualité de sportif de haut niveau s'établit par l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau établie par le Comité chargé des Sports.

Cette inscription s'effectue dans les catégories Elite, Senior, Jeune, ou Recrues. Ces catégories ne correspondent pas de façon systématique à des classes d'âges déterminées, ni à des collectifs d'appartenance homogènes.

Les catégories Elite peut être inscrite dans cette catégorie, le sportif qui réalise aux Jeux Olympiques, aux championnats du monde, aux championnats d'Europe ou dans des compétitions dont la liste est fixée par la Commission nationale du sport de haut niveau, dans les conditions définies par la Commission nationale du sport de haut niveau. L'inscription dans cette catégorie est valable deux ans. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Senior peut être inscrite dans cette catégorie, le sportif sélectionné par la Fédération délégataire concernée dans une équipe de France pour préparer les compétitions internationales officielles figurent au calendrier des fédérations internationales durant l'olympiade en cours et conduisant à la délivrance d'un titre international ou à l'établissement d'un classement international. L'inscription dans cette catégorie est valable un an. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Jeune peut être inscrite dans la catégorie Jeune de France par la Fédération concernée pour préparer les compétitions internationales officielles d'un âge figurant au calendrier des fédérations internationales et conduisant à la délivrance d'un titre international ou à l'établissement d'un classement international. L'inscription dans cette catégorie est valable un an. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Recrues peut être inscrite dans la catégorie Recrues de France par la Fédération concernée pendant quatre ans, dont trois ans au moins dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription dans les catégories Elite, Senior ou Jeune et qui présente un projet d'insertion professionnelle. L'inscription dans la catégorie Recrues est valable un an. Elle peut être renouvelée pour la même durée dans la limite de cinq ans.

Outil d'analyse, il peut être appréhendé par chaque sportif (ve) pour mener à bien sa réflexion de construction de projets (auto évaluation).

L'identification des compétences facilite le repérage des capacités⁴ susceptibles d'être transposées dans un autre secteur professionnel.

L'utilisateur de cet outil pourra se référer aux divers répertoires existants qui listent les principales compétences attendues : répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), répertoire opérationnel des métiers et de l'emploi (ROME), répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME), répertoire des métiers territoriaux.

LA DÉFINITION DU « MÉTIER » DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Le sportif de haut niveau s'engage à pratiquer et gérer une activité sur une période limitée afin d'atteindre des niveaux d'excellence dans les compétitions de référence (mondiales, jeux Olympiques). Il détermine des priorités pour mettre en œuvre une organisation (humaine, financière, ...) au service de son projet sportif. Il s'intègre dans un contexte, un environnement et s'organise en fonction de ses objectifs.

Il est l'ambassadeur de sa nation sur les scènes olympiques, mondiales, continentales et internationales.

Il figure sur les listes ministérielles des catégories des sportifs de haut niveau

LA DESCRIPTION DES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Préparation à la performance sportive de niveau européen, international, olympique, il se prépare et s'entraîne au quotidien, et lors de stages, dans sa discipline sportive

² Outil évolutif. Il s'agit de la liste d'une série d'activités de performances observables détaillant un ensemble de capacités (référentiel de formation) ou de compétences (référentiel de métiers). (ARJOR X.50/750)

³ Compétences: Il s'agit d'une mise en œuvre en situation professionnelle de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité. (Guy Le Boterf)

⁴ Capacités: Il s'agit d'une ou plusieurs aptitudes (intellectuelles, physiques, ...) que l'individu est capable de mettre en œuvre. Une capacité peut être considérée dans un ou plusieurs comportements. (Guy Le Boterf)

dans la perspective des compétitions sportives annuelles visées, dans le respect de la planification de ses objectifs sportifs et l'ordonnement des charges d'entraînements prescrits.

Il développe en permanence des habiletés, des stratégies dans sa pratique sportive et une expertise dans sa discipline et élabore des méthodes de travail efficaces.

Il organise en permanence des perspectives d'amélioration de performance sportive. Il évalue et gère les incertitudes de la performance par l'anticipation, le « timing », des choix autonomes dans ses actions. Il gère et mobilise les ressources internes et externes à son cadre de travail.

Production individuelle de la performance sportive dans le cadre de compétitions (en France ou à l'étranger) inscrites dans sa planification d'entraînement.

Il s'engage dans la réalisation de l'épreuve de compétition.

Il gère les résultats de sa performance réalisée lors de cette épreuve.

Gestion des contextes, des situations nouvelles et difficiles, du temps.

Il se déplace fréquemment et régulièrement en France ou à l'étranger

Il gère et adapte son quotidien aux exigences et contraintes de sa carrière sportive.

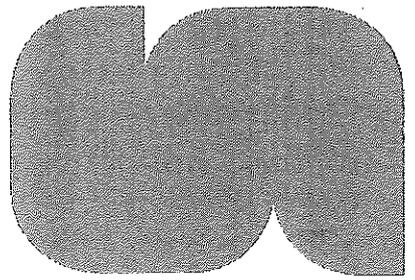
Il organise en permanence ses activités et le temps qu'il y consacre.

Communication, relations humaines, négociation.

Il organise et sollicite un partenariat, un réseau d'experts ou spécialistes.

Il répond aux sollicitations médiatiques pour promouvoir un événement sportif, sa discipline, son image, sa performance.

Il négocie et honore un contrat de sponsoring avec des partenaires publics ou privés.



PRÉSENTATION
DES COMPÉTENCES
DANS CHAQUE DOMAINE
D'ACTIVITÉS



21 PRÉPARATION À LA PERFORMANCE SPORTIVE DE NIVEAU EUROPÉEN, INTERNATIONAL, OLYMPIQUE

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Les exigences de l'entraîneur sont de définir, en fonction de sa pratique sportive, des perspectives de sa vie personnelle et professionnelle. Déterminer et négocier un ensemble d'objectifs sportifs avec son entraîneur et/ou le collectif qui encadre sa pratique sportive de haut niveau, pour de les rendre communs.

Ce qui implique des capacités :

- de définir
- de gérer de son activité dans la durée et le long terme
- de gérer et de négocier de ses propres capacités dans son activité et dans son environnement
- de positionner

- Définir des ambitions et des priorités dans le champ de sa pratique sportive de haut niveau mais aussi dans les perspectives de sa vie personnelle et professionnelle.
- Déterminer et négocier un ensemble d'objectifs sportifs avec son entraîneur et/ou le collectif qui encadre sa pratique sportive de haut niveau, pour de les rendre communs.
- Mobiliser et exploiter ses connaissances acquises spécifiques à sa discipline sportive, aux processus d'entraînement de haut niveau, ainsi que ses connaissances scientifiques des facteurs déterminants la performance motrice.
- Analyser les questions d'entraînement, de performance et de compétition.
- Rechercher des équilibres entre ses intérêts, sa motivation, ses limites et les obligations de résultats et contraintes auxquelles il est soumis.
- Optimiser ses points forts et ses points faibles, ainsi que tous les facteurs de la réussite sportive (physique, mental, temps, encadrement, organisation, etc.) pour maintenir la performance dans la durée.
- Rationaliser ses objectifs poursuivis, ses acquisitions sportive et physique, dans la temporalité (court, moyen et long terme).
- Se soumettre à des règles et un contenu hiérarchique programmé et périodiquement révisé visant au développement de ses qualités physiques, techniques et psychologiques Coopérer de façon délibérée ou tacite avec les personnes ressources qui l'entourent pour améliorer sa performance sportive.
- Exécuter rigoureusement les séances d'entraînement programmées dans le respect de la durée et de la répétition des efforts, du processus énergétique sollicité, du caractère physiologique de l'épreuve et de son impact psychologique.
- Se conformer à l'éthique du sport dans le respect du cadre légal.
- Appliquer une stratégie de préparation en fonction de l'environnement de la compétition, de son état physique et émotionnel, et des recommandations de son entraîneur.
- Mobiliser de façon pertinente toutes les ressources, les apprentissages, les outils nécessaires à l'instant, engorgés dans son processus global d'entraînement et de formation au haut niveau.
- Se préparer physiquement de façon autonome, rigoureuse, réfléchie et adaptée à son niveau de forme, de l'environnement extérieur de l'épreuve, du moment de son entrée dans l'épreuve, etc.

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

L'entraîneur est responsable des orientations des séances de préparation de son équipe sportive. Déterminer et négocier un ensemble d'objectifs sportifs avec son entraîneur et/ou le collectif qui encadre sa pratique sportive de haut niveau, pour de les rendre communs.

Le programme de préparation de son équipe sportive est défini en fonction de sa pratique sportive de haut niveau, pour de les rendre communs.

Le programme de préparation de son équipe sportive est défini en fonction de sa pratique sportive de haut niveau, pour de les rendre communs.

Ce qui implique des capacités :

- de projection et d'organisation de programmes dans un espace et un temps défini
- d'identification des priorités
- d'élaboration des stratégies

- Appliquer les règles spécifiques de la programmation pour développer progressivement et optimalement les aspects technico-physico-tactiques inhérents à sa discipline sportive.
- Organiser un système rationnel d'efforts et de repos pour augmenter l'efficacité de l'entraînement.
- Mettre en œuvre son expertise de l'observation systématique et de l'analyse de la performance.
- Analyser les causes les plus objectives d'un résultat obtenu en compétition pour préserver le sentiment de contrôle des événements.
- Problématiser, en donnant du sens, en « expertisant » une situation, une problématique donnée rencontrée lors d'une compétition ou d'une séance d'entraînement antérieures.
- Poser des hypothèses à partir d'une situation complexe répétée dans les domaines technique, tactique, physique et psychologique au sein de sa pratique sportive pour (re)organiser sa préparation sportive.
- Faire des choix de réalisation, en faisant, en expérimentant, dans un processus « d'essais-erreurs ».
- Concevoir de nouvelles solutions technico-physico-tactiques liées à la nature de sa discipline, à l'environnement spécifique à sa discipline et à son potentiel.
- Développer une veille informative sur l'évolution constante du matériel spécifique à sa discipline pour choisir les caractéristiques du matériel et équipement adaptées à sa pratique.
- Maîtriser et structurer son temps :
 - le temps opératoire (impact immédiat) : traiter une sollicitation sur-le-champ ou la reporter, hiérarchiser les tâches du quotidien, etc...
 - le temps organisationnel (impact à moyen terme) : fixer des objectifs, élaborer un plan d'actions, évoluer les avancées de ses objectifs ou des projets, etc...
 - le temps stratégique (constituer une vision du long terme, du futur) : mettre en place une veille stratégique, identifier les risques, les menaces et les opportunités, profiter une progression, etc... pour anticiper dans la mise en place de ses actions.
- Se concentrer sur la tâche ayant le meilleur retour sur investissement.
- Ajuster son quotidien pour intégrer les imprévus.
- Rationaliser son temps face aux sollicitations extérieures extrêmes.

ACTIVITÉS **COMPÉTENCES**

Il guide progressivement les participants de la participation à la réalisation de leur projet, en leur permettant de mobiliser leurs ressources personnelles et sociales.

Il guide les participants de la participation à la réalisation de leur projet, en leur permettant de mobiliser leurs ressources personnelles et sociales.

Ce qui implique des capacités :

- de prise de distance dans des situations à risque et
- de gestion des stress
- d'innovation pour client
- des résultats
- d'adaptation
- d'analyse et d'évaluation

- Analyser les difficultés techniques rencontrées, les compétences indispensables à l'obtention d'une meilleure performance.
- Évaluer et analyser la pratique sportive et les performances de ses adversaires.
- Maîtriser la prise de repères et d'informations sur le terrain pour contrôler les incertitudes de décision pendant son action.
- Réaliser une analyse diagnostique pour identifier les risques liés à l'environnement spécifique à sa discipline, les risques liés à son environnement humain proche (partenaires, adversaires, entraîneur, etc.).
- Organiser une vigilance quant au risque de traumatisme, de blessure, d'accidents lié sa pratique sportive et à son environnement.
- Appliquer les méthodes et techniques de récupération conseillées (sommeil, hygiène de vie, techniques actives et passives de récupération).
- Évaluer et rationaliser son hygiène alimentaire, prépondérante à la réalisation de performance, de façon générale et de façon très spécifique et soutenue selon sa discipline.
- Optimiser l'utilisation du matériel et de l'équipement spécifique à sa pratique sportive.
- Prendre des risques pour porter de hautes performances.
- Maîtriser l'autoévaluation fine, précise et détaillée de ses actions et comportements en compétition et ceux de ses adversaires.
- Effectuer une remise en cause permanente de sa condition physique, de ses compétences et de ses méthodes d'entraînement.
- Utiliser les outils d'enregistrement et de visualisation afin de caractériser la performance réalisée et ses modalités de réalisation.
- Mettre en jeu des habilités cognitives spécifiques acquises par l'expérience pratique permettant de se conditionner pour être le meilleur.
- Utiliser la construction d'imagette mentale positive de réalisation de performance à l'aide de supports vidéo et informatiques.
- Analyser les résultats obtenus à l'épreuve et ceux de ses adversaires pour réorienter ses actions et en tirer une expérience.
- Maintenir l'activité quelque soit les résultats obtenus.
- S'approprier les témoignages de son entourage visant sa restauration psychologique en cas d'échec.

ACTIVITÉS **COMPÉTENCES**

Il guide et mobilise les participants pour leur permettre de réaliser leur projet, en leur permettant de mobiliser leurs ressources personnelles et sociales.

Ce qui implique des capacités :

- d'identification et de choix des ressources nécessaires à la réalisation d'un projet

- Mobiliser un réseau de personnes ressources internes ou externes à son cadre de travail, et si besoin l'organiser de façon autonome, pour atteindre les performances visées.
- Utiliser la complémentarité et la synergie de ces personnes ressources.
- Recueillir toutes informations et conseils auprès de ces personnes ressources.
- Optimiser sa préparation sportive en participant à des stages, des meetings, en France et à l'étranger, pour stimuler ses ambitions de progression, pour se préparer aux grands championnats, pour confronter d'autres méthodes et modalités d'entraînement sportif.
- Choisir le matériel et/ou l'équipement, spécifique à sa discipline, adapté à son expertise technique, à son désir de confort, à ses attentes et style de pratique de sa discipline.

**PRODUCTION INDIVIDUELLE
DE LA PERFORMANCE DANS
LE CADRE DE COMPÉTITIONS
(EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER)
INSCRITES DANS SA
PLANIFICATION D'ENTRAÎNEMENT.**

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il s'agit de mobiliser dans la performance les capacités de l'athlète en compétition.
Il implique une gestion optimale des ressources disponibles.

Ce qui implique des capacités :
- de mobilisation de ses ressources mentales (concentration, ...),
- physiques et techniques dans le cadre d'un événement ponctuel.

- Mobiliser sa force motivationnelle interne, sa « présence » à l'épreuve, pour rassembler ses potentiels, pour mettre en œuvre les compétences motrices adaptées à l'épreuve et exprimer pleinement sa combativité.
- Résister aux difficultés et à la pression de la situation de compétition pour réaliser la tâche et maintenir l'efficacité du geste.
- Organiser les conditions qui lui permettent de « se libérer ».
- Focaliser son attention et sa concentration pour évacuer les conditions et les influences génératrices de stress.
- Utiliser une ou plusieurs techniques, s'il a besoin : techniques physiologiques (méthodes de relaxation, etc...), cognitives (imagerie, dialogue interne, restructuration cognitive, etc...) et comportementales (affirmation de soi, etc...) pour faire face au défi compétitif.
- Accepter la critique et les recommandations de son entraîneur (et/ou son coach).

**GESTION DES CONTEXTES, DES SITUATIONS NOUVELLES
ET DIFFICILES, DU TEMPS.**

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il s'agit d'adopter les comportements adéquats en situation de compétition.
Il implique une gestion optimale des ressources disponibles.

Ce qui implique des capacités :
- de disponibilité
- d'adaptation à des contextes nouveaux.

- Déterminer des ambitions à très long terme (une ou plusieurs olympiades).
- Se fixer des objectifs sportifs et de vie à court et moyen termes.
- Rationnaliser son engagement de recherche de haute performance, l'organisation structurelle et relationnelle de ses conditions et ses modes d'entraînement.
- Evaluer et analyser les enjeux de chaque situation afin de faire des choix pertinents.
- Gérer en permanence des situations qui s'inscrivent dans des temporalités différentes susceptibles d'interférer.
- Exploiter et s'adapter aux périodes de transition, de rupture de son parcours sportif (paliers de performance, blessures, changements d'entraîneurs, changements réglementaires, etc.).
- Se (re)mobiliser et se (re)adapter son action pour maintenir son projet de performance malgré un contexte de rupture.
- Contrôler (implicitement) l'organisation du déplacement en fonction de ses contraintes temporelles, des exigences liées à la pratique spécifique de sa discipline (transports de matériels, etc.).
- Il peut être amené à participer à la mise en place de la logistique
- Gérer les contraintes et les changements d'environnement inhérents aux déplacements réguliers en France ou à l'étranger (syndrome de désynchronisation du décalage horaire, changement de repères et de culture, climat, etc.) avec une forte adaptabilité et réactivité.
- Confronter ses valeurs et ses perceptions avec celles des autres.
- Intégrer avec ouverture d'esprit dans différents contextes.
- Contribuer à l'échanges de point de vue, d'expérience, respecter les divergences.
- Maîtriser le langage de base de la langue anglaise si besoin

Il s'agit d'adopter les comportements adéquats en situation de compétition.
Il implique une gestion optimale des ressources disponibles.

Ce qui implique des capacités :
- de mobilité
- d'adaptation et d'intervention dans des contextes interculturels
- d'expression dans une langue étrangère (au minimum anglais basique)

COMMUNICATION, RELATIONS HUMAINES, NÉGOCIATION

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il s'agit de se faire entendre et de se faire entendre par les autres.
C'est un enjeu de communication.

Ce qui implique des capacités :
- d'écouter et de restituer de ses actions
- de compréhension des contextes et des situations

- Écouter et communiquer de façon active avec son institution, son staff technique, son manager, ses pairs pour optimiser un soutien, un appui dans ses actions ou pour faire valoir ses propres choix.
- Entretenir une dynamique d'échanges et de dialogue avec les personnes ressources pour conduire son projet sportif, pour susciter du changement dans sa pratique, pour favoriser des projets dans leur globalité.
- Rendre compte, justifier, expliciter ses perceptions, ses réflexions, ses objectifs, ses craintes, etc., défendre ses opinions, en recherchant l'adhésion et l'implication de ses interlocuteurs.
- Assumer le risque d'un désaccord profond mettant en cause ses propres valeurs, celles de son groupe d'appartenance, son éthique de sportif de haut niveau.
- Créer de bonnes relations avec les autres.
- Favoriser, construire et maintenir un rapport de confiance, de coopération et de coordination.
- Témoigner de son expérience.
- Comprendre les motivations et les positionnements des autres.
- Identifier, valoriser et évaluer les compétences de chacun.
- Susciter une mise en commun tout en respectant le champ de compétences de chacun.
- Entretien des communications quotidiennes avec son entraîneur.
- Sélectionner les informations pertinentes à exposer au sein d'un collectif.
- Transmettre oralement des informations, des connaissances.

OP

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il s'agit de se faire entendre et de se faire entendre par les autres.
C'est un enjeu de communication.

Ce qui implique des capacités :
- de communication et de relations publiques

- Contrôler les relations avec les médias.
- Se rendre disponible malgré les contraintes et les obligations d'organisation.
- Résister aux pressions, aux jeux d'influence répétés.
- Évaluer, diagnostiquer la pertinence de ses messages.
- S'informer, transmettre, échanger des informations.
- Évaluer les forces et les faiblesses, les risques et les enjeux de la situation de communication en termes d'image et de message.
- Déterminer les idées fortes qui serviront de base à son intervention.
- Rechercher un effet d'impact.
- Constituer un message adapté aux contraintes de temps et d'espace.
- Développer le sens de l'é propos, de la répartie et l'improvisation.
- Anticiper et déjouer les éventuelles questions pièges des médias.
- Orienter sa communication.
- Maîtriser sa tension interne en anticipant les effets possibles d'un message sur un sujet « sensible » (exemple dopage).
- Argumenter et mettre en forme ses idées pour rendre compte et valoriser son rôle, son parcours, sa performance, son action menée pour atteindre l'excellence dans sa discipline.
- Identifier les partenaires potentiels ou répondre à une demande.
- Évaluer et analyser les rapports de forces de la contractualisation.
- Évaluer et négocier les modalités et les contraintes du contrat.
- Proposer des modifications sur les diverses obligations si nécessaire.
- Vérifier que le contrat est adapté aux deux parties.
- Se mettre en scène pour « vendre » son image et promouvoir les valeurs véhiculées par son image, les valeurs du sport de haut niveau.

Il s'agit de se faire entendre et de se faire entendre par les autres.
C'est un enjeu de communication.

Ce qui implique des capacités :
- de négociation dans une perspective de valorisation d'une image, d'un concept, d'une idée, d'un projet, etc...

Cet outil de repérage des compétences du métier de SHN doit, pour servir, être systématiquement actualisé et contextualisé. Il convient donc de « flexibiliser » et d'adapter la lecture du document, à son propre contexte de travail, par exemple en donnant plus ou moins de poids et d'importance à telle ou telle compétence, à tel ou tel domaine de compétences.

date de parution: novembre 2008



INSEP
Institut National du Sport
et de l'Éducation Physique

11 Avenue du Tremblay
75012 Paris

tél. +33 (0)1 41 74 41 00
www.insep.fr

DOFE
Département de
l'Orientation de la Formation
et de l'accès à l'Emploi

Conception et réalisation graphique
Direction des Communications
Insep/Adm's Veveys, graphiste

Ce document a été imprimé sur
un papier recyclé FSC dont le bois
provient de forêts écogérées





REFERENTIELS :

- DES COMPÉTENCES CONTEXTUALISÉES
- DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES TRANSVERSALES
- DES SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS

DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU OU PROFESSIONNEL

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	3
2. REFERENTIEL DES COMPETENCES CONTEXTUALISÉES DU SPORTIF HN OU PROFESSIONNEL	3
1- S'APPROPRIER SON PROJET DE PERFORMANCE.....	4
2- PRATIQUER SA DISCIPLINE SPORTIVE DANS SON CADRE RÉGLEMENTAIRE ET CULTUREL	6
3- SE PRÉPARER A LA PERFORMANCE SPORTIVE.....	8
4- OPTIMISER SA PERFORMANCE LE JOUR J EN COMPETITION	10
5- PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS A SA PRATIQUE SPORTIVE ET A SON ENVIRONNEMENT	12
6- GÉRER SA COMMUNICATION AVEC L'ENVIRONNEMENT EXTERNE	14
7- S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE DE PARTENARIATS	16
8- S'ADAPTER AUX CONTEXTES INTERNATIONAUX ET INTERCULTURELS DU SPORT DE HAUT NIVEAU OU PROFESSIONNEL.....	18
9- INTÉGRER UN PROJET COLLECTIF DE PERFORMANCE.....	20
10- INTERAGIR AVEC SON ENVIRONNEMENT SPORTIF DE PROXIMITÉ.....	22
3. DÉFINITION DES 14 PRINCIPALES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES TRANSVERSALES IDENTIFIÉES	24
4. DÉFINITION DES 10 PRINCIPAUX SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS IDENTIFIÉS.....	25

1. INTRODUCTION

Dans le cadre des mesures visant l'insertion ou la reconversion des sportifs de haut niveau ou professionnels, le ministère des sports a engagé des travaux de création d'un livret individuel de compétences.

Un groupe de travail réunissant la Direction des sports, l'Insep et l'Afpa a été constitué pour faire aboutir ce projet.

Pour conduire ses travaux le groupe s'est notamment appuyé sur :

- Le référentiel des compétences du sportif de haut niveau créé par l'Insep en 2008
- La méthodologie d'analyse de l'activité et de l'identification des compétences de l'AFPA
- La consultation de nombreux experts

Ce document présente la première étape de ces travaux consistant à :

- - Produire un référentiel des compétences contextualisées¹ du sportif de haut niveau ou du sportif professionnel,
- - Identifier et définir les compétences professionnelles transversales² et les savoirs-être professionnels³ associés,
- - Mettre en évidence les liens utiles qui permettront au sportif de valoriser le transfert de ses compétences dans la perspective d'une insertion ou d'une reconversion professionnelle

Il pourra évoluer suite à sa présentation lors du comité de pilotage, en fonction des retours comportant des remarques et des propositions qui seront nous seront transmis.

2. REFERENTIEL DES COMPETENCES CONTEXTUALISÉES DU SPORTIF HN OU PROFESSIONNEL

¹ **Les compétences contextualisées** correspondent aux compétences mises en œuvre par le sportif de haut niveau ou professionnel dans le cadre de sa pratique. Pour chaque compétence sont identifiés le contexte de mise en œuvre et les principales situations de référence auxquelles le sportif est confronté.

² **Les compétences transversales** mises en évidence sont des compétences génériques repérées dans l'activité du sportif et mobilisables dans diverses situations professionnelles. Elles se déclinent en plusieurs dimensions : organisation, communication, prise d'initiative, participation...

³ **Les savoir-être** identifiés ont été repérés dans l'activité du sportif en lien avec la capacité à agir ou interagir pour l'accomplissement d'une tâche dans un contexte professionnel. Ils peuvent être axés sur la posture, la relation avec autrui, la prise en compte d'un environnement ou d'une situation.

1- S'APPROPRIER SON PROJET DE PERFORMANCE

Contexte de mise en œuvre

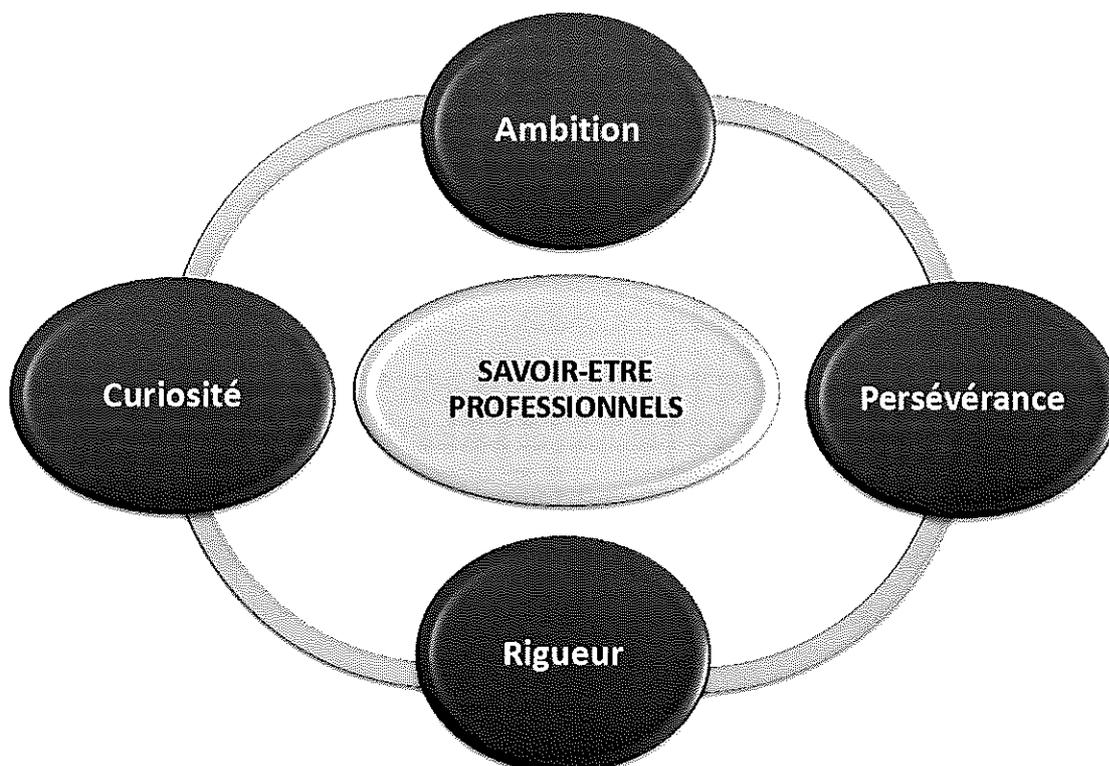
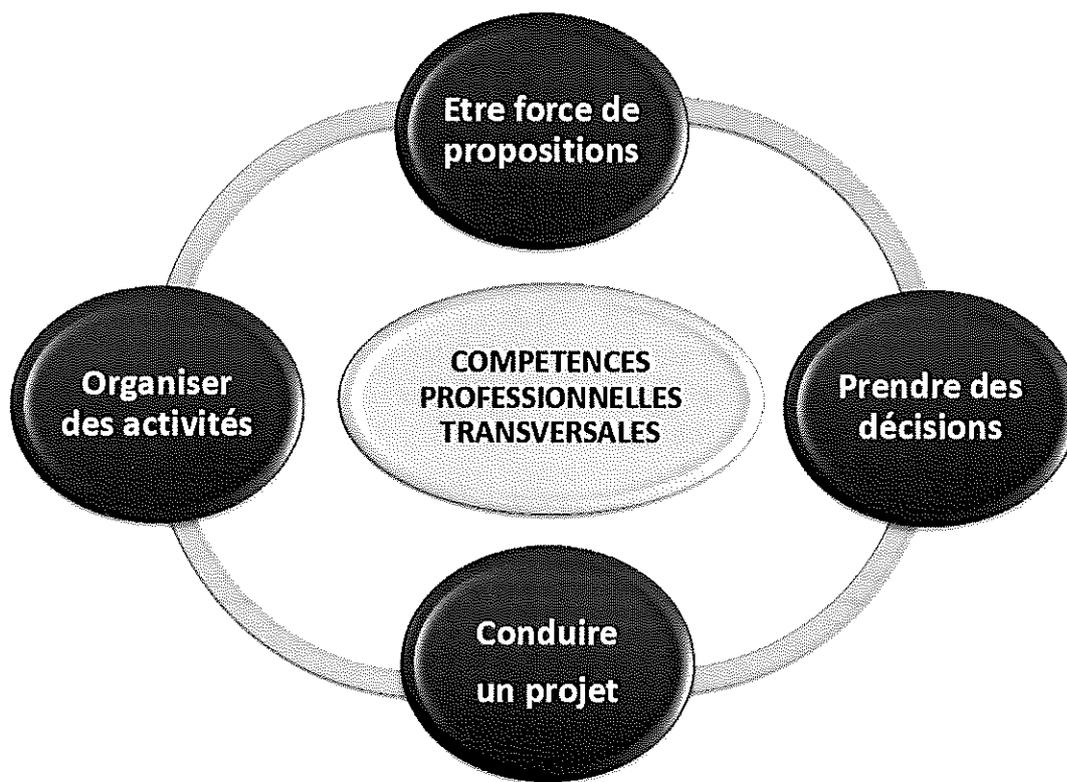
La compétence s'exerce au travers d'une relation privilégiée entre le sportif, son environnement technique de proximité et son club, avec l'appui de la Direction Technique Nationale de sa fédération. Elle est basée sur une négociation des objectifs du projet et leur priorisation. Elle s'opère au cours d'un cycle d'entraînement basé sur les échéances majeures (jeux olympiques, championnats du monde, ...), puis décliné en saison(s) sportive(s). Elle nécessite la connaissance et le suivi des conditions de qualification aux échéances majeures et l'analyse des résultats sportifs obtenus pour la ré-interrogation des ambitions sportives.

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Définir les ambitions à court, moyen et long terme de son projet de performance.
2. Prioriser ses objectifs sportifs en s'accordant avec les acteurs directs de son projet de performance.
3. Identifier les étapes de réalisation de son projet de performance.
4. Faire des choix en analysant les moyens et les ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs sportifs.
5. Réinterroger régulièrement ses choix avec les acteurs directs de son projet de performance pour les confirmer ou les redéfinir.
6. S'adapter aux redéfinitions du projet de performance.

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



PRATIQUER SA DISCIPLINE SPORTIVE DANS SON CADRE RÉGLEMENTAIRE ET CULTUREL

Contexte de mise en œuvre

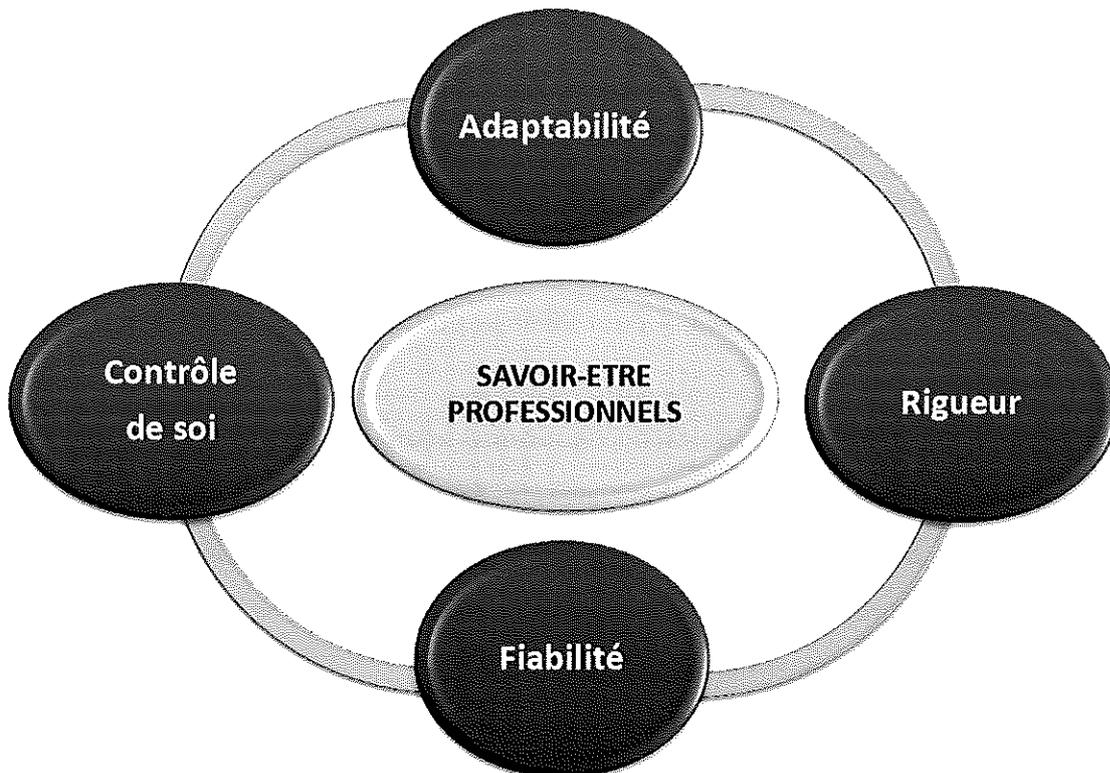
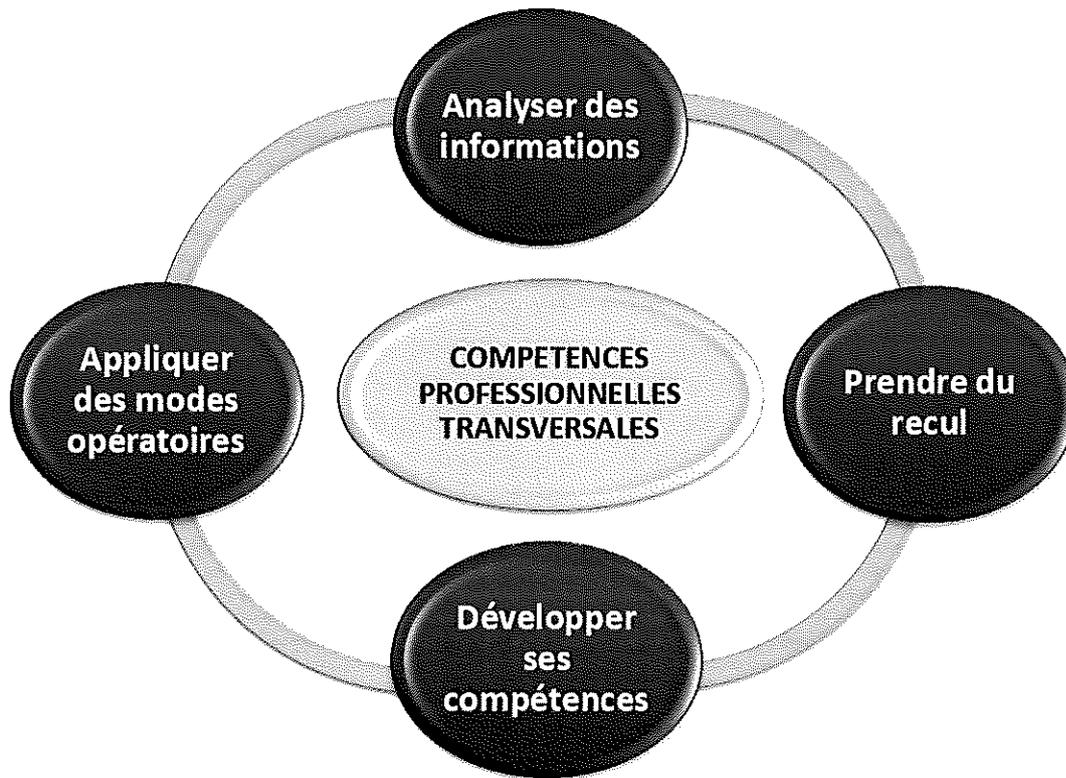
La compétence s'exerce au travers une relation privilégiée entre le sportif, son environnement technique de proximité et son club, avec l'appui de la Direction Technique Nationale de sa fédération. Elle est basée sur une négociation des objectifs du projet et leur priorisation. Elle s'opère au cours d'un cycle d'entraînement basé sur les échéances majeures (jeux olympiques, championnats du monde, ...), puis décliné en saison(s) sportive(s). Elle nécessite la connaissance et le suivi des conditions de qualification aux échéances majeures et l'analyse des résultats sportifs obtenus pour la ré-interrogation des ambitions sportives.

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Maîtriser les règlements nationaux et internationaux de sa discipline sportive et leurs évolutions.
2. Se conformer aux exigences de lutte anti-dopage et en particulier aux contrôles.
3. Maîtriser les règles de qualification et de sélection aux diverses compétitions édictées par les fédérations internationales et nationales.
4. Adapter son comportement conformément à la culture, aux valeurs, aux codes et aux règles de sa discipline, ainsi qu'aux directives de son club et de sa fédération.
5. Répondre aux exigences des contrats, règlements et chartes dictés par les différentes parties prenantes de la pratique sportive (sponsors et partenaires, fédérations nationale et internationale, organisateurs d'événements sportifs, medias...).

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



3- SE PRÉPARER A LA PERFORMANCE SPORTIVE

Contexte de mise en œuvre

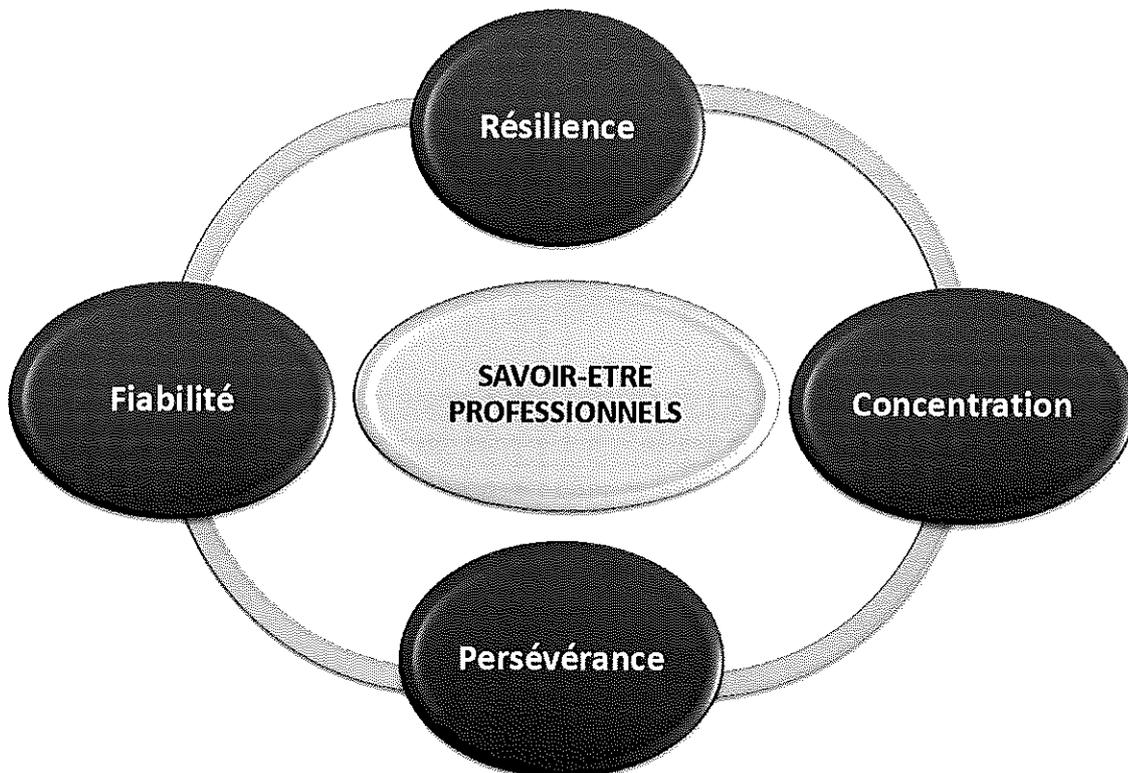
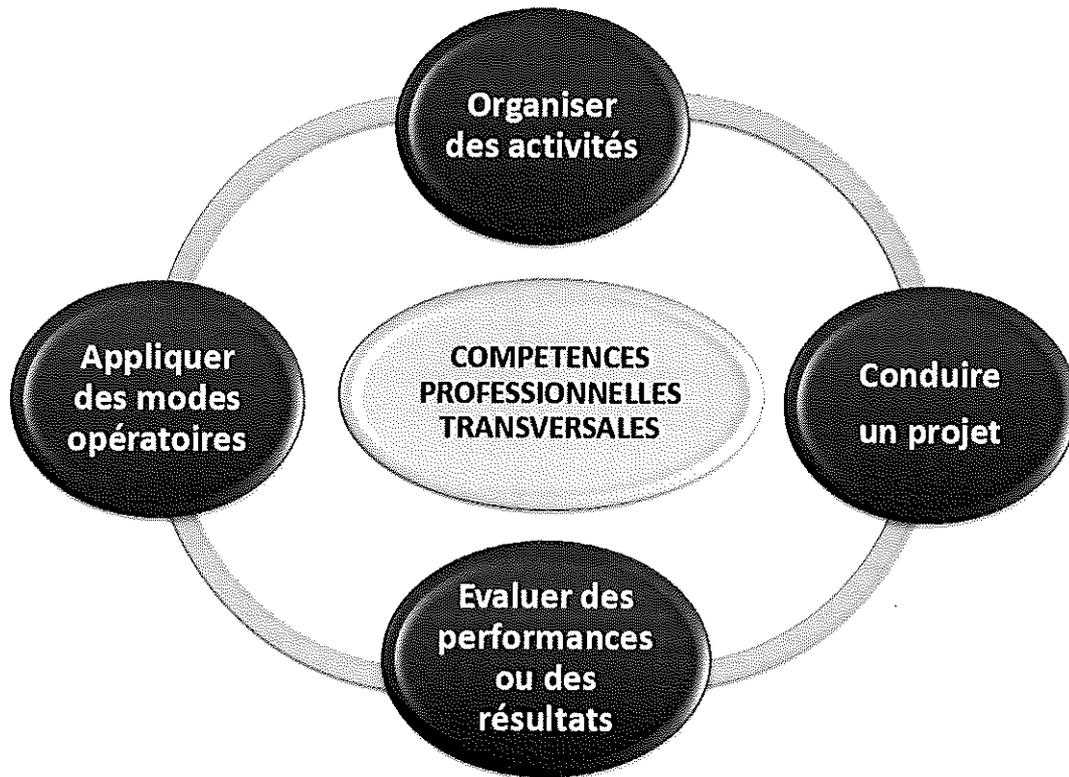
La compétence s'exerce dans tous les domaines et étapes de la préparation à la performance. Elle se met en œuvre en conformité avec un programme progressif défini par l'entraîneur et le staff technique. Elle repose sur une communication permanente avec les personnes ressources accompagnant le sportif durant sa préparation, sur des outils d'analyse. Elle nécessite constance, assiduité et persévérance pour se dépasser lors d'efforts répétés et soutenus. Elle impose de se remettre en question en permanence, de rester engagé dans son protocole d'entraînement quelles soient le contexte et les résultats.

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Mobiliser un réseau de professionnels ressources (staff) mis à disposition ou choisi pour s'entraîner et performer dans les meilleures conditions.
2. Définir une stratégie de préparation sportive avec son entraîneur.
3. Identifier ses forces et faiblesse avec son environnement sportif de proximité.
4. Définir un planning d'entraînement et de compétition avec son entraîneur en fonction des objectifs de son projet de performance.
5. Organiser son environnement (entraînement, compétition, repos, alimentation, temps libre, formation, travail...) pour viser la performance à court, moyen et long termes.
6. S'engager en permanence de façon rigoureuse et persistante dans la mise en œuvre d'un protocole défini et contraignant de préparation et d'entraînement (préparation physique, technique, tactique, psychologique et mentale..).
7. Evaluer systématiquement sa pratique et sa progression avec son entraîneur et son environnement sportif de proximité
8. S'adapter à l'intégration de nouvelles solutions techniques, physiques, tactiques et mentales dans son entraînement

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



4- OPTIMISER SA PERFORMANCE LE JOUR J EN COMPETITION

Contexte de mise en œuvre

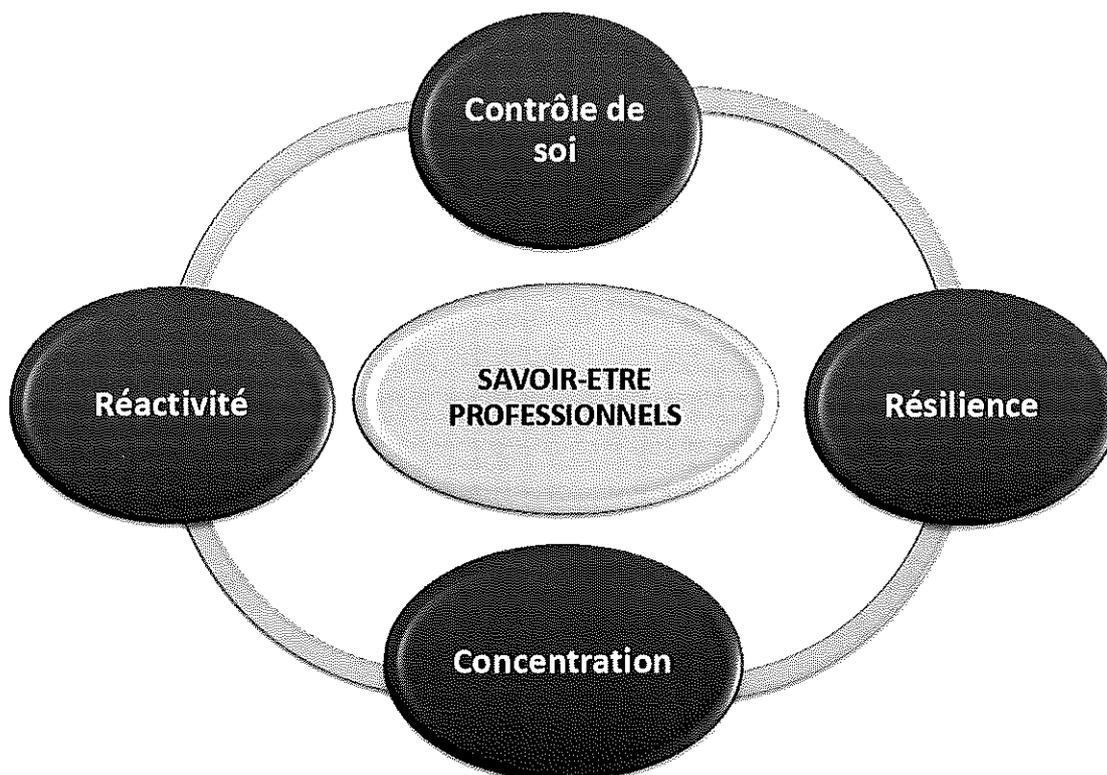
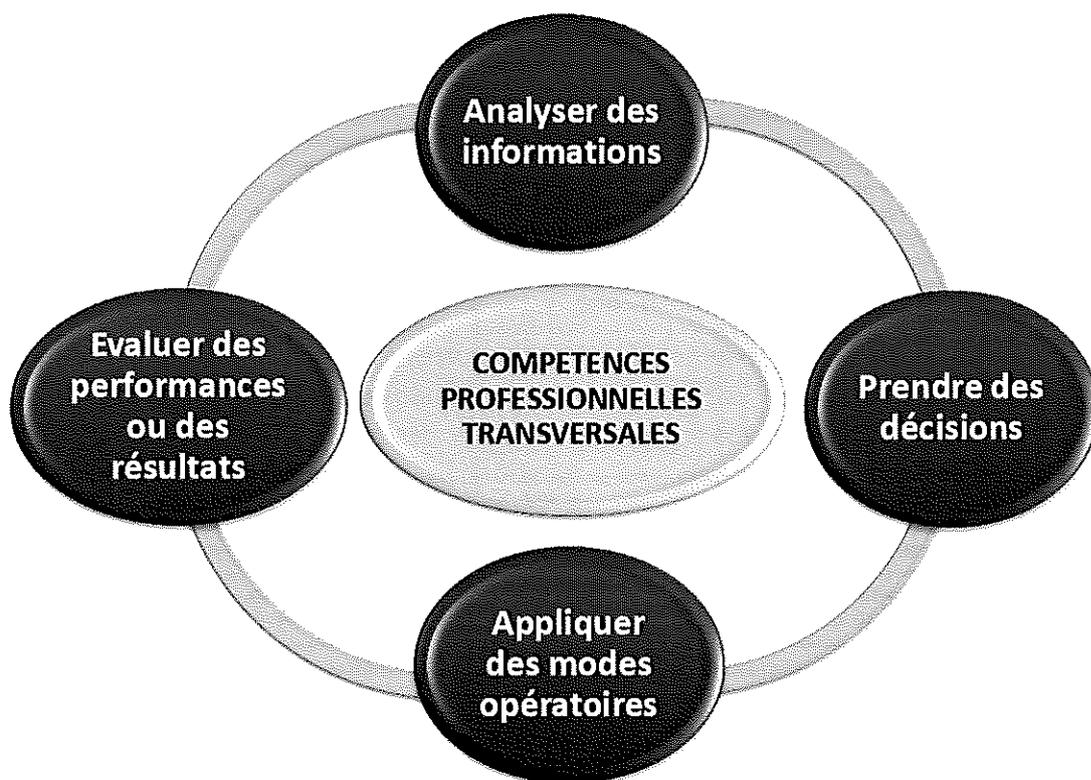
La compétence s'exerce dans toutes les situations de compétition auxquelles le sportif participe. Elle repose sur la maîtrise de son état physiologique et émotionnel et tout particulièrement lorsque la situation présente des enjeux importants. Elle s'appuie sur l'application d'une stratégie et de tactiques définies avec son staff. Elle nécessite l'analyse des informations pertinentes et la prise de décision opportunes par le sportif dans les phases de réalisation de la performance. Elle repose sur une communication permanente avec les personnes ressources l'accompagnant.

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Adapter dans l'instant ses ressources mentales, physiques, techniques et tactiques pour exprimer pleinement son potentiel.
2. Résister à la pression des enjeux.
3. Focaliser son attention et sa concentration sur les éléments pertinents.
4. Gérer son état émotionnel en fonction des différentes phases de la compétition
5. Analyser avec son entraîneur le niveau de performance, les stratégies, tactiques et méthodes d'entraînement de ses principaux adversaires.
6. S'engager dans le défi compétitif en mettant en œuvre les stratégies et les tactiques définies avec son staff.
7. Prendre des décisions pertinentes en fonction de la singularité de la situation.
8. Mener systématiquement une analyse réflexive des situations de compétitions et des résultats obtenus avec son entraîneur et son environnement sportif de proximité
9. Sélectionner les informations utiles à l'atteinte de la performance (repérage physique des lieux, des équipements et des conditions de déroulement en amont ; veille active pendant la compétition).

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



5- PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS A SA PRATIQUE SPORTIVE ET A SON ENVIRONNEMENT

Contexte de mise en œuvre

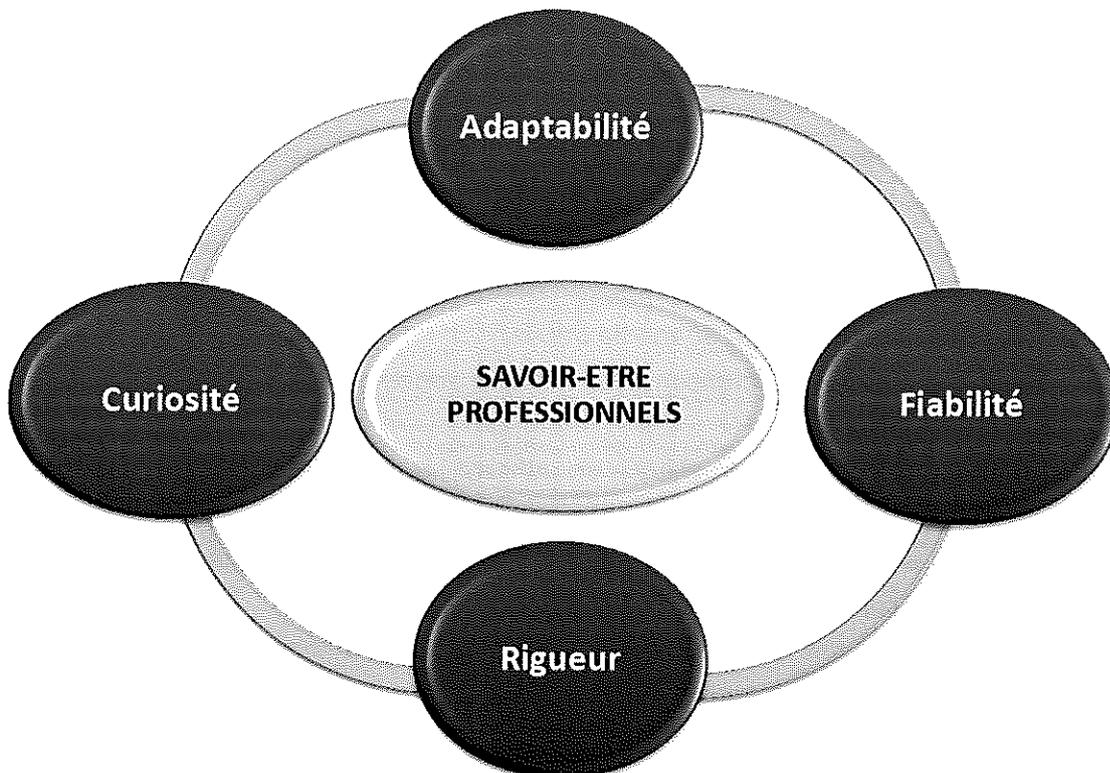
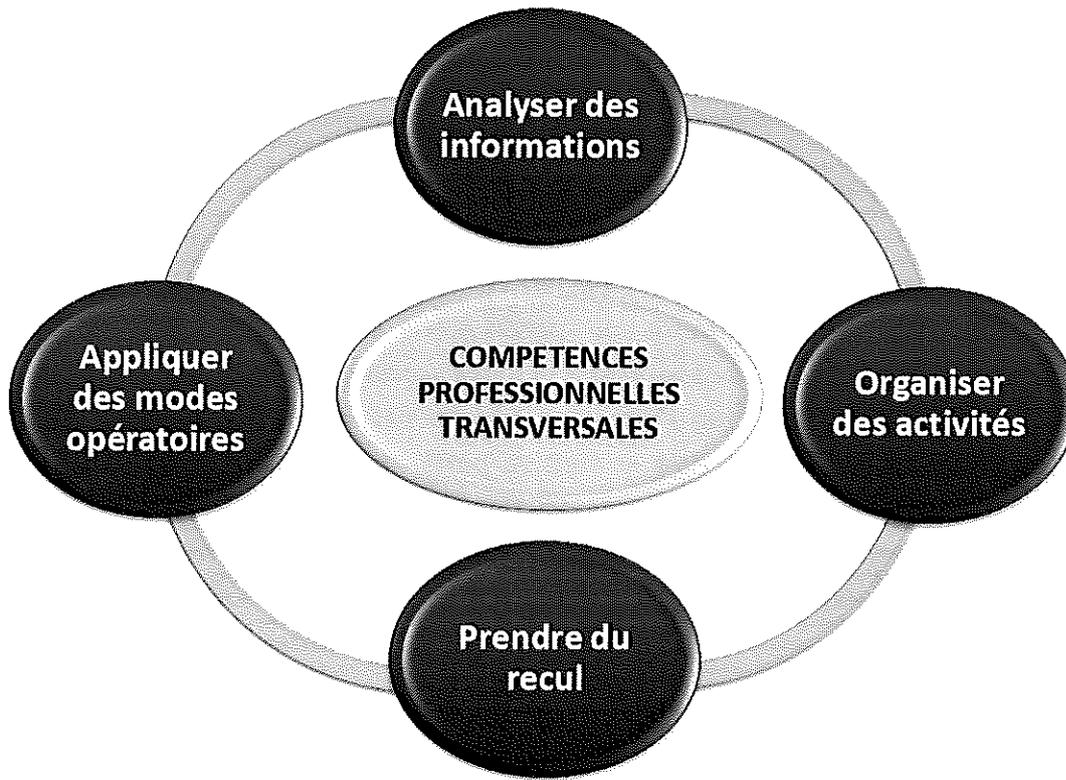
La compétence est mise en œuvre tout au long de la carrière sportive, en interaction avec l'environnement sportif (entraîneur, staff médical et paramédical, préparateurs physique et mental). La démarche de prévention des risques s'appuie sur des tests ou analyses auxquelles le sportif se soumet et les recommandations des professionnels qui l'entourent ou qu'il consulte (entraîneur, préparateur physique, kinésithérapeute, médecin...). Dans le cadre de la sécurisation de la pratique et en fonction de la discipline sportive et du sportif, l'entretien, la maintenance et le réglage du matériel peuvent être réalisés avec le soutien d'une équipe technique et logistique

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Analyser en permanence sa condition physique et son état mental lors des phases d'entraînement et en compétition pour prévenir la blessure ou l'arrêt provisoire ou définitif.
2. Intégrer à sa pratique les temps de préparation à l'effort, les phases de récupération physique et mentale ou les temps de réathlétisation.
3. Adapter sa pratique pour préserver son intégrité physique et émotionnelle et atteindre son niveau de performance en prenant en compte les recommandations des professionnels qui l'entourent ou qu'il consulte
4. Adopter une hygiène de vie cohérente avec sa discipline sportive (qualité du sommeil, hygiène alimentaire...).
5. Assurer une veille permanente sur les évolutions du matériel et de l'équipement.
6. Entretien, régler et dépanner son matériel et son équipement pour sécuriser sa pratique.

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



6- GÉRER SA COMMUNICATION AVEC L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

Contexte de mise en œuvre

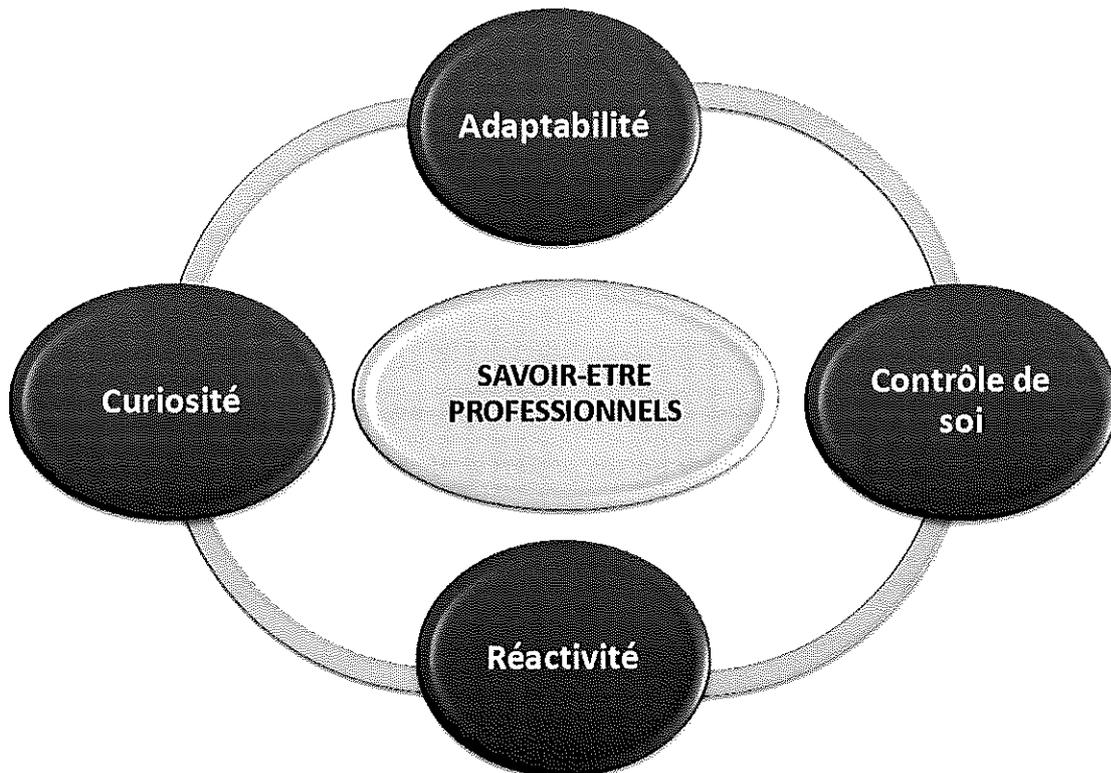
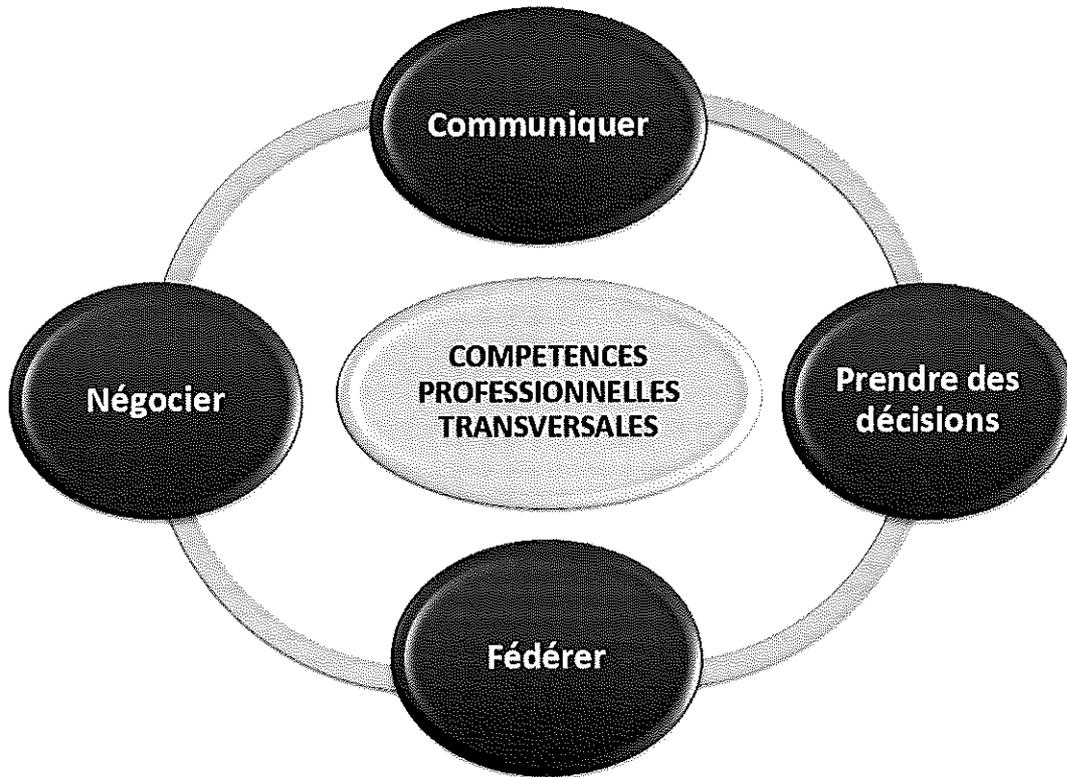
La compétence s'exerce tout au long de la carrière sportive avec une fréquence dépendant des souhaits et du contexte du sportif et de sa discipline. Elle repose sur l'utilisation de différents médias tels que : réseaux sociaux, radio, télévision, presse spécialisée. La communication peut s'effectuer également en anglais ou dans d'autres langues étrangères. Le sportif peut être en tout ou partie décisionnaire de sa stratégie de communication et de sa mise en œuvre en association un prestataire spécialisé (ex. : chargé de communication, agent). Elle nécessite l'utilisation d'outils de communication numériques pour se présenter, mettre en valeur sa carrière sportive et véhiculer son image et ses valeurs

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Identifier les enjeux de sa communication, les interactions des acteurs de son environnement et les jeux d'influence.
2. Définir sa stratégie de communication (axes prioritaires, réseau, cible, moyens)
3. Valoriser son image et ses résultats en adaptant son message et son attitude à ses objectifs, au contexte et au média utilisé.
4. Réaliser des supports valorisant sa carrière sportive, son image sportive et personnelle et son projet.
5. Optimiser sa communication digitale en utilisant les media sociaux et en gérant sa communauté.
6. Promouvoir sa fédération, son sport et ses partenaires dans le cadre de ses opérations de communication.
7. Résister aux pressions médiatiques ou à celles de son environnement.
8. Évaluer les impacts de sa communication pour la développer.

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



7- S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE DE PARTENARIATS

Contexte de mise en œuvre

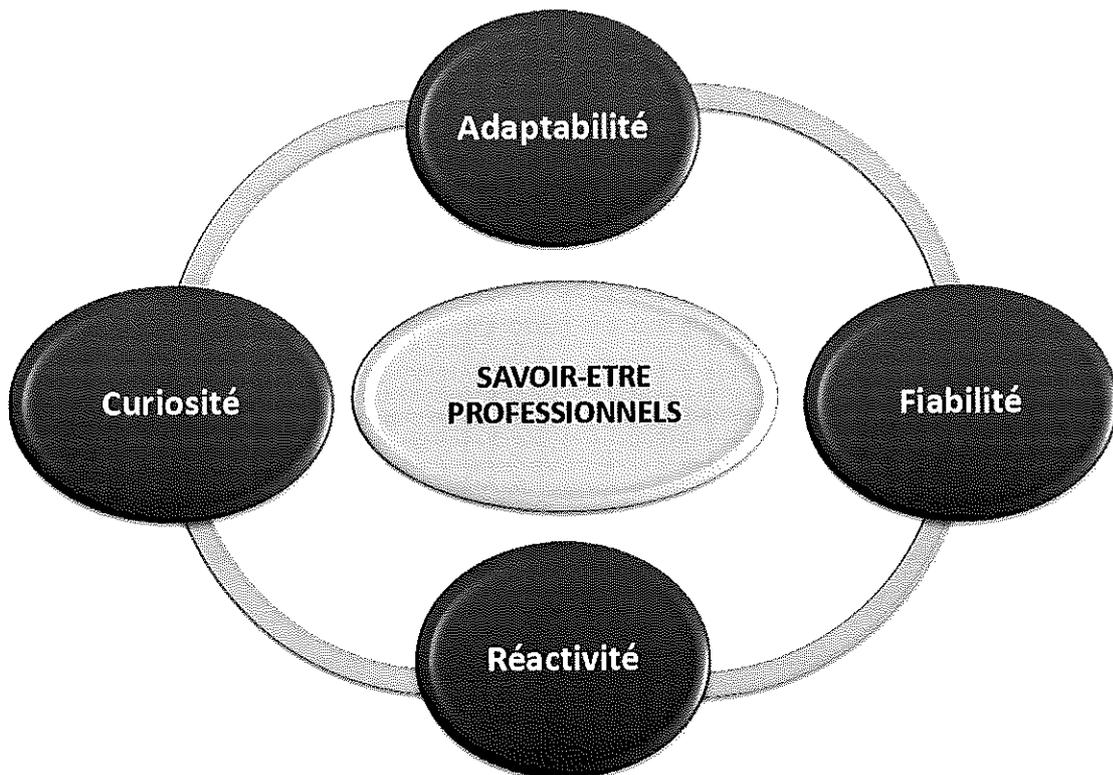
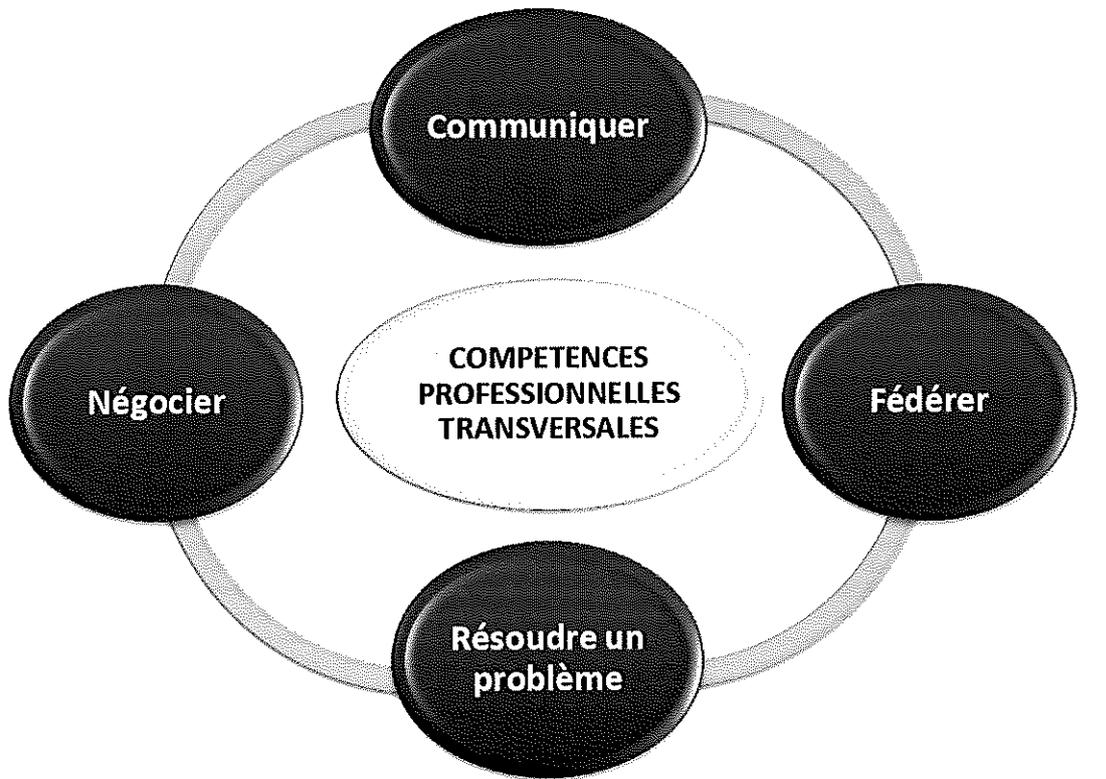
La compétence est mise en œuvre pour répondre aux besoins du sportif et sécuriser sa carrière. La démarche stratégique de partenariats s'entend de l'identification des partenaires potentiels et de la contractualisation, à la gestion de la vie du contrat et de son éventuelle renégociation. Elle peut être conçue et mise en œuvre par le sportif de haut niveau seul ou accompagné par ses proches ou par son environnement sportif ou des spécialistes (juristes, communicants, responsables marketing...).

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Déterminer les besoins liés à ses projets (financier, formation...) et les différentes solutions permettant d'y répondre (ex. : sponsoring, mécénat, contrat d'image...).
2. Formuler des propositions à partir des besoins identifiés des partenaires potentiels.
3. Cibler des partenaires à partir de l'identification de ses valeurs et de la connaissance de son environnement
4. Définir une stratégie de contractualisation vers les partenaires sélectionnés.
5. Mener ses négociations pour contractualiser avec les partenaires choisis.
6. Fédérer ses partenaires autour de ses projets et de ses résultats.
7. Respecter ses engagements et les règles définis dans la cadre du partenariat.
8. Evaluer ses partenariats au regard des intérêts, de la satisfaction et des souhaits des parties prenantes.

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



8- S'ADAPTER AUX CONTEXTES INTERNATIONAUX ET INTERCULTURELS DU SPORT DE HAUT NIVEAU OU PROFESSIONNEL

Contexte de mise en œuvre

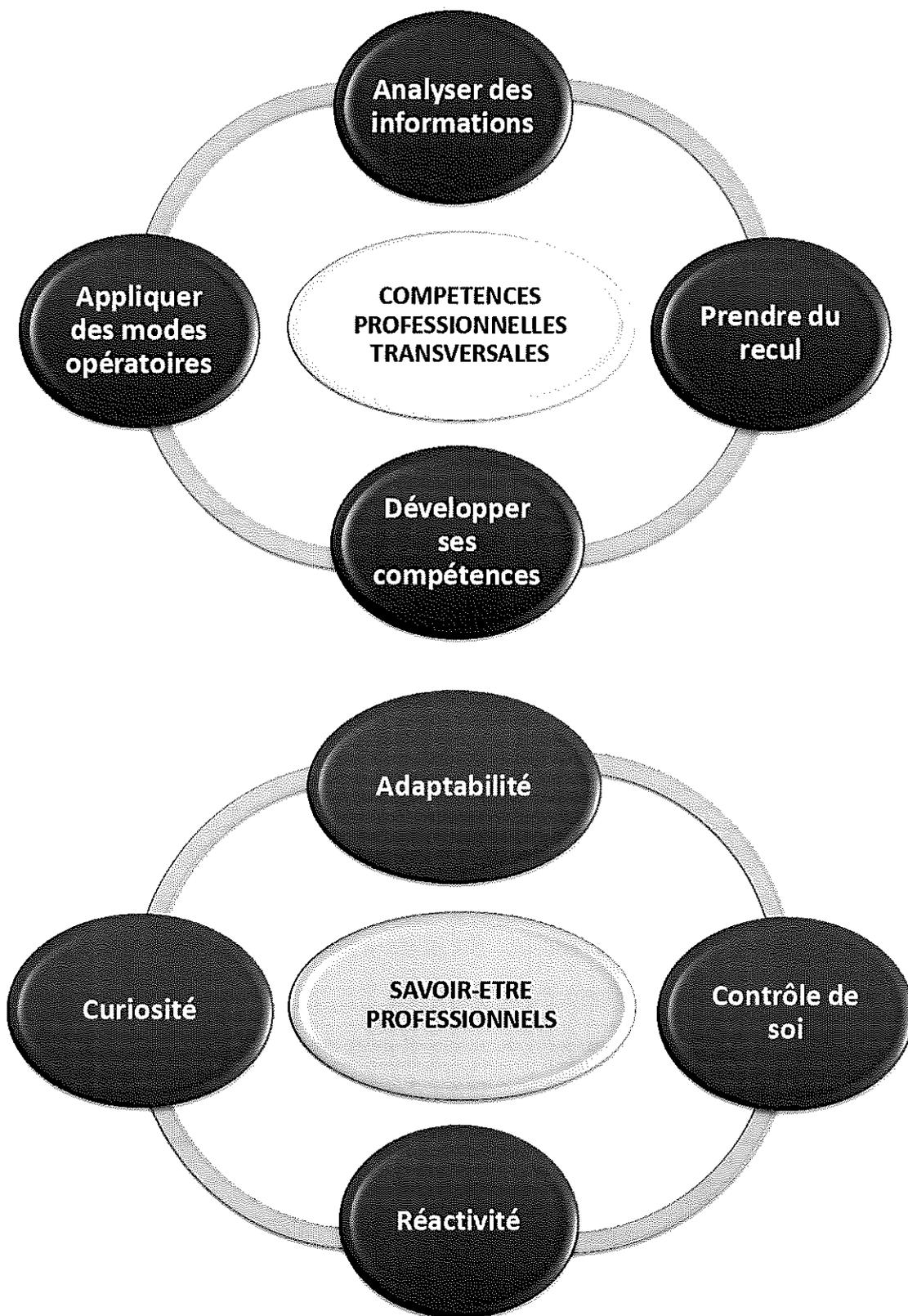
La compétence s'exerce tout au long de la carrière du sportif : lorsqu'il côtoie des sportifs étrangers dans sa pratique. Elle fait appel à un réseau relationnel de partenaires et de personnes ressources accompagnant le sportif dans sa connaissance, sa compréhension et son adaptation au contexte interculturel dans lequel il évolue.

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Prendre en compte le contexte local de vie quotidienne, d'entraînement et de compétition (décalage horaire, conditions météorologiques, alimentation, pratiques culturelles, équipements sportifs, hébergement, ...)
2. Anticiper les contraintes et les changements d'environnements liés aux déplacements à l'étranger
3. S'adapter aux contextes politiques, économiques et sociaux des pays et régions fréquentés ainsi qu'aux différences culturelles de ses partenaires et de ses adversaires.
4. Communiquer dans les situations courantes de la vie quotidienne en déplacement à l'étranger.
5. Communiquer en anglais avec l'environnement sportif dans les situations de compétitions internationales
6. Développer son réseau sportif international.

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



9- INTÉGRER UN PROJET COLLECTIF DE PERFORMANCE

Contexte de mise en œuvre

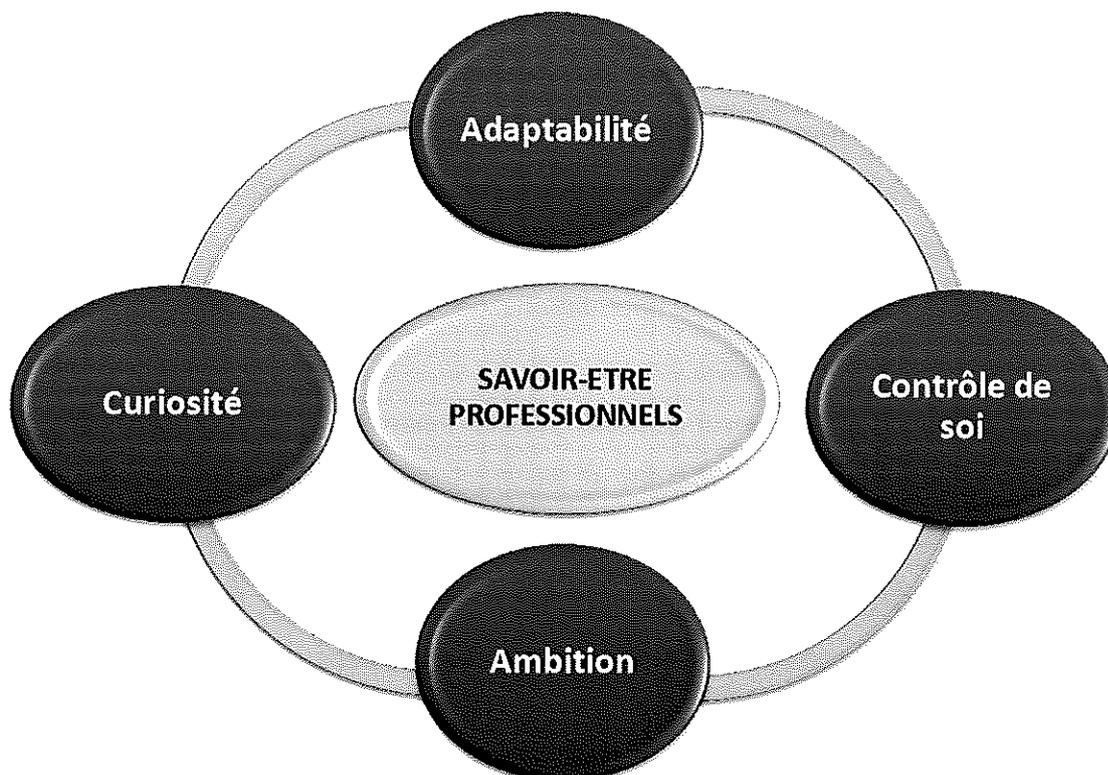
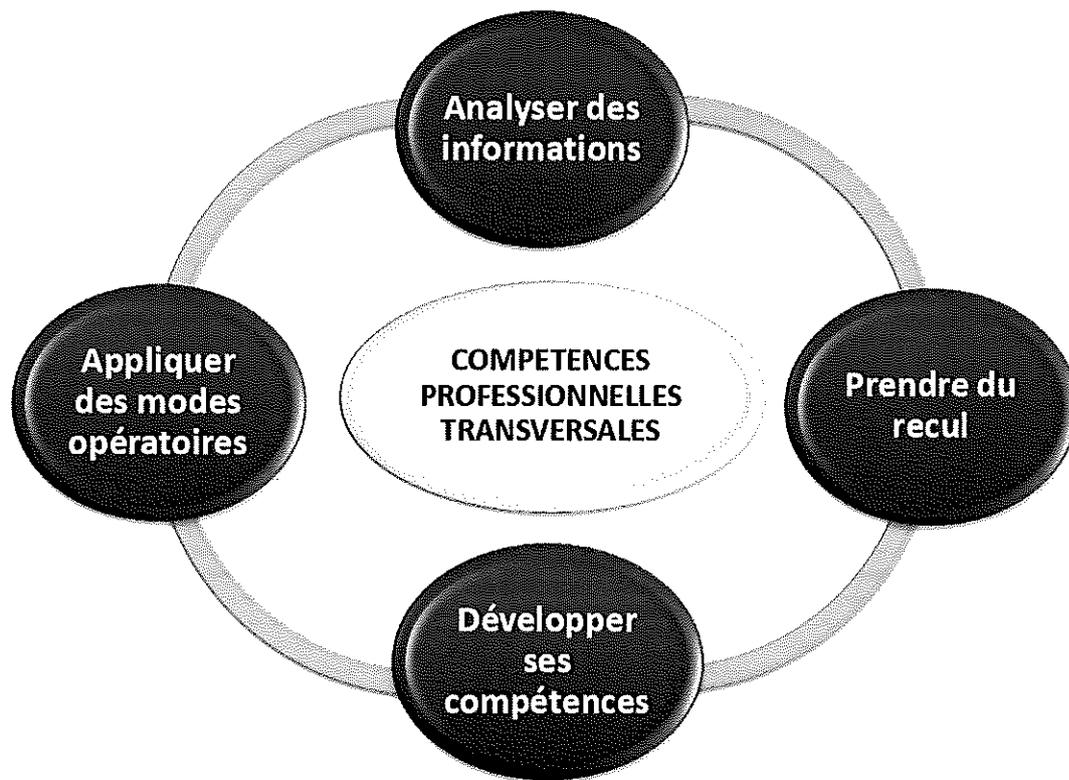
La compétence s'exerce tout au long de la carrière du sportif lorsqu'il pratique un sport collectif, ou un sport individuel par équipe. Le contexte de mise en œuvre amène les sportifs à gérer des situations dans lesquelles la relation partenaire / concurrent est variable et réversible et doit être intégrée au service du projet de performance et aux valeurs de la réussite du collectif.

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

1. Identifier son rôle et celui des autres au service du projet collectif de performance.
2. Interagir avec le collectif pour le succès du projet de performance.
3. Se conformer au protocole d'entraînement collectif défini par le staff.
4. S'engager dans le projet collectif de performance en conciliant ses intérêts sportifs personnels avec ceux du projet.
5. Analyser sa contribution au sein du collectif avec son entraîneur, ses partenaires de collectif ou d'équipe et son environnement sportif de proximité
6. Participer à l'amélioration de la pratique sportive collective et à la définition de stratégies partagées.
7. Ajuster efficacement sa pratique sportive à celle du collectif.
8. Contribuer à la cohésion du collectif en entretenant des relations de coopération et de confiance avec ses membres.

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



10- INTERAGIR AVEC SON ENVIRONNEMENT SPORTIF DE PROXIMITÉ

Contexte de mise en œuvre

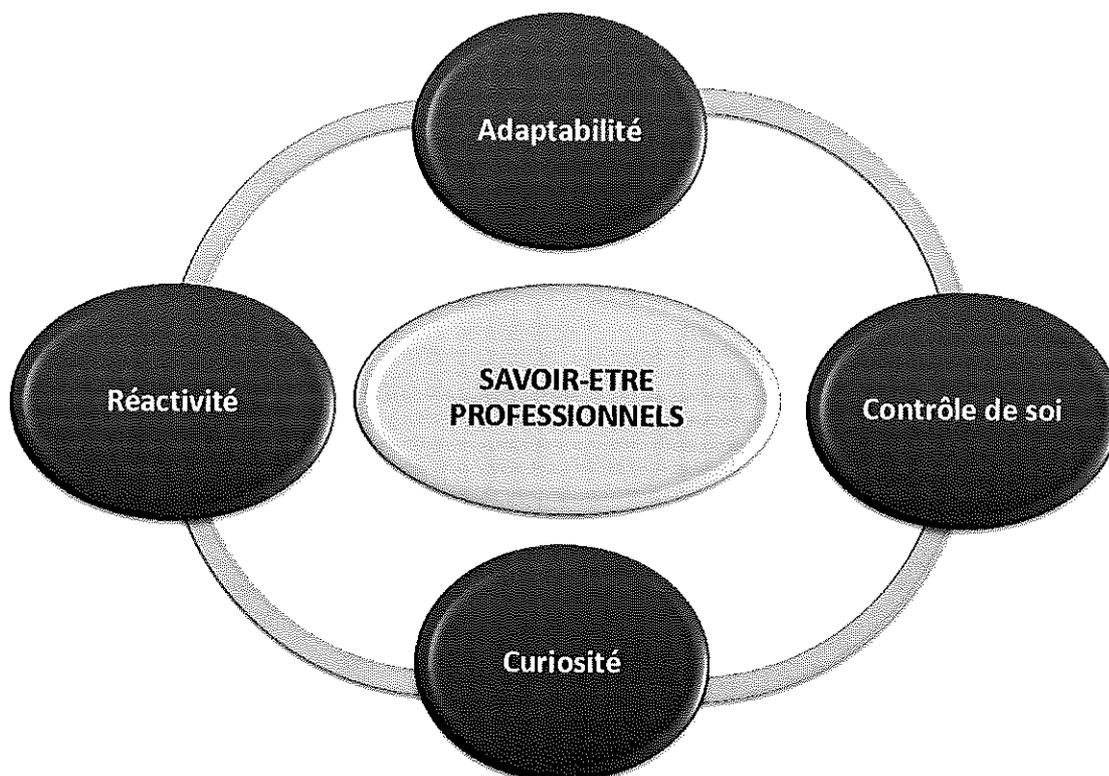
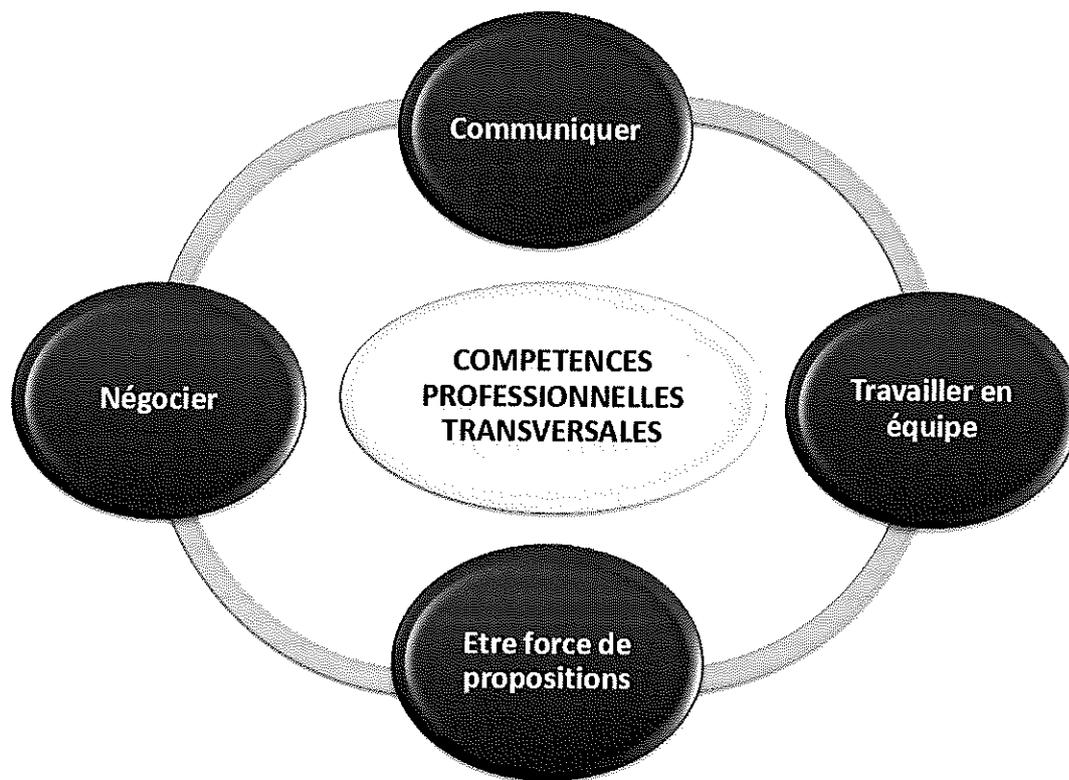
La compétence s'exerce dans tous les domaines et à toutes les étapes du projet de performance. Elle repose sur des échanges avec les personnes ressources accompagnant le sportif, lui permettant d'optimiser sa préparation, d'exprimer ses besoins, ses envies et son ressenti. Elle nécessite une perception claire ainsi que le respect du rôle de chacun des acteurs.

Principales situations de référence

Pour le sportif de haut niveau ou professionnel, il s'agit de :

- 1- Prendre en compte le profil et la personnalité des professionnels ressources de son environnement pour favoriser les échanges.
- 2- Exprimer ses points de vue, ses questionnements dans les contextes utiles à la performance et à la relation avec son staff.
- 3- Faire des propositions au service du projet de performance.
- 4- Affirmer ses choix.
- 5- Etre à l'écoute des recommandations, des prescriptions et des critiques.
- 6- Favoriser des relations de coopération, de confiance et d'émulation avec son environnement sportif de proximité et ses partenaires d'entraînement.
- 7- Adapter ses modes et outils de communication à son environnement sportif de proximité (éloignement, usages...).
- 8- Echanger avec des acteurs non francophones dans son environnement sportif de proximité (ex. : entraîneur, préparateur, co-équipier, partenaires d'entraînement...).

Principales compétences transversales et principaux savoir-être professionnels identifiés en lien avec cette compétence contextualisée et les situations significatives dans lesquelles elle est mise en œuvre :



3. DÉFINITION DES 14 PRINCIPALES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES TRANSVERSALES IDENTIFIÉES

Libellé	Définition
1. Communiquer	Interagir avec les autres : écouter, échanger et transmettre des informations.
2. Analyser des informations	Collecter de l'information, en extraire les éléments clefs et procéder à une analyse critique des sources et des contenus.
3. Travailler en équipe	Agir dans un projet collectif par la collaboration et la coopération afin d'atteindre un objectif commun.
4. Etre force de proposition	Imaginer et initier des solutions pour résoudre des problèmes ou améliorer une situation.
5. Organiser des activités	Planifier, prioriser, anticiper des actions en tenant compte des moyens, des ressources et d'un calendrier.
6. Prendre du recul	Prendre de la distance pour analyser les faits, les situations et les interactions avant de prendre une décision ou d'agir.
7. Prendre des décisions	Faire des choix, oser, prendre des risques mesurés en conscience des conséquences.
8. Fédérer	Mobiliser des individus, les membres d'une équipe autour d'un objectif ou d'un projet.
9. Développer ses compétences	Apprendre tout au long de la vie grâce à la recherche, la découverte et l'expérimentation.
10. Appliquer des modes opératoires	Respecter des consignes, des procédures et suivre des recommandations.
11. Résoudre un problème	Analyser une situation, effectuer un diagnostic et proposer une solution efficace.
12. Evaluer des performances ou des résultats	Mesurer le niveau d'une performance, l'efficacité d'une production à partir de critères et d'indicateurs définis.
13. Négocier	Parvenir à un accord acceptable pour tous les protagonistes, par des concessions mutuelles, en obtenant les meilleures conditions possibles.
14. Conduire un projet	Définir les objectifs et les moyens nécessaires à un projet, le piloter en coordonnant les différents acteurs et en respectant échéances et moyens.

4. DÉFINITION DES 10 PRINCIPAUX SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS IDENTIFIÉS

Libellé	Définition
1. Adaptabilité	S'adapter à des situations et à des interlocuteurs variés, à des contraintes changeantes, à des cultures et à des contextes différents.
2. Fiabilité	Respecter ses engagements dans la durée, prendre et assumer ses responsabilités dans le respect d'un cadre prescrit.
3. Contrôle de soi	Conserver son sang-froid, gérer ses émotions afin de pouvoir agir efficacement et avec pertinence face à des situations irritantes, stressantes, imprévues.
4. Ambition	Se fixer des objectifs élevés dans les résultats de son activité, s'engager sur des missions à forts enjeux, avec la volonté d'y réussir en consentant les efforts nécessaires.
5. Persévérance	Maintenir son engagement dans la durée pour la réalisation d'une action ou l'avancement d'un projet quels que soient les circonstances, les obstacles ou les difficultés.
6. Résilience	Retrouver rapidement sa motivation et son engagement, se remobiliser à l'issue d'un évènement décourageant.
7. Concentration	Rester focalisé sur l'action ou sa préparation, se remobiliser en faisant abstraction des distractions internes ou externes.
8. Rigueur	Respecter des process et des méthodes prescrits ou pré établis.
9. Réactivité	Répondre rapidement et de façon appropriée à des sollicitations ou des imprévus.
10. Curiosité	Faire preuve d'ouverture d'esprit, investiguer et s'ouvrir à la nouveauté.

